

COMITÉ DE L' I.A.P.C. 2012-13

AG 23 mars 2013

Président :	HB9VAB	Rodolphe Schöneburg
Vice-président :	HB9HLI	Dominique Muller
Secrétaire :	HB9RZN	Georges Delaloye
Trésorier :	HB9DVA	Patrick Aszody
Responsable technique :	HB9HLI	Dominique Muller
Responsable du trafic :	HB9BZA	Robert Chalmas

Tâches annexes :

Contrôleurs des comptes :	HB9EST HB9TUB	Benoît Boucheron (<i>2e année</i>) Louis Rol (<i>1^{re} année</i>)
Coordinateur technique :	HB9VAB	Rodolphe Schöneburg
Responsable Packet Radio :	HB9HLI	Dominique Muller
Responsables Pactor :	HB9DPZ	Robert Grosjean
Responsable APRS :	HB9DTX	Yves Oesch
Responsables Wlan :	HB9IBI HB9VAB	François Burri Rodolphe Schöneburg
Responsable D-Star :	HB9IBI	François Burri
Sysop gateway :	F5DN	Marie-Pierre Dehen
Responsable informatique :	HB9HLI	Dominique Muller
Responsable des travaux :	HB9IBI	François Burri
Responsable du classeur :	HB9BZA	Robert Chalmas
Webmasters :	HB9BZA HB9HLI HB9VAB HB9DVD	Robert Chalmas Dominique Muller Rodolphe Schöneburg Marc Torti

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers amis membres de l'IAPC,

Tout d'abord, je vous remercie de votre fidélité à l'association qui, comme vous le savez, ne vit que grâce à vous, à la bonne volonté d'un comité très performant depuis de longues années et à un groupe technique aguerri qui entretient les installations destinées à la collectivité radioamateur.

Comme chaque année, je m'adresse à vous pour vous faire part des objectifs et vous fais une sorte de compte-rendu rapide de la vie de l'IAPC lors de l'année écoulée, qui a cette fois été particulièrement riche en enseignements plus ou moins positifs.

Commençons peut-être par les choses extrêmement positives.

Après l'assemblée générale 2012, comme je vous l'avais promis publiquement, le comité s'est réuni en conférence téléphonique afin d'apporter un renouveau relationnel auprès d'autres pôles d'intérêts se trouvant dans des associations de passionnés, proches idéologiquement de l'IAPC et des radioamateurs en général.

En effet, nous avons tous pu constater que le radio-amateurisme subit depuis un certain temps déjà un manque d'intérêt auprès des jeunes, et c'est fort regrettable. L'IAPC a donc décidé d'aller à la rencontre du public, ceci pour montrer le bon exemple aux radio-clubs et bien nous en a pris, car ce fut une très belle réussite.

Le monde de l'informatique libre touche de très près l'IAPC car nous utilisons journallement ce type de technologie, de manière personnelle ou pour faire fonctionner les installations automatiques de l'association. Un énorme vivier de personnes compétentes dans le domaine du logiciel libre est tellement proche des radioamateurs qu'il fallait absolument partager nos intérêts.

Les rencontres mondiales du logiciel libre RMLL à Genève étaient en effet une aubaine pour amorcer ce rapprochement. Tambour battant, nous avons donc concrétisé ce partage technologique et de sensibilités respectives en créant un magnifique stand au sein du boulevard du libre lors des RMLL, ceci en juillet 2012. Plus de 700 personnes se sont arrêtées devant notre stand, curieuses de ce qu'est le radio-amateurisme et probablement que des vocations sont nées pour de futurs radioamateurs.

Et ce n'est pas tout ! Pendant les RMLL, l'IAPC a partagé techniquement ses installations sur le site du Petit-Lancy HB9AR avec l'équipe « Broadcasting » qui offrait temporairement la diffusion d'une radio libre couvrant l'événement, ceci sur la bande FM. Grâce aux services de l'IAPC fournissant l'acheminement du flux sonore en streaming, il a été possible de couvrir parfaitement toute la zone urbaine de Genève, sans aucune interruption. Ce tour de force a largement été applaudi par la collectivité du logiciel libre et un petit bout de nos passions s'est ainsi fait connaître largement. Les deux stands, celui du groupe Broadcasting comme celui de l'IAPC, ont été considérés par le public et les organisateurs comme étant parmi les plus captivants et je tiens à remercier très vivement toutes les personnes qui ont pris de leur temps pour cette pleine réussite.

Il a pu être démontré sur le stand que les radioamateurs ne sont pas en reste quant à leur ingéniosité et leur faculté d'adaptation. Plusieurs logiciels libres sur Linux, totalement conçus par des radioamateurs, furent activés à la grande surprise de certains. Une station relais « hot-spot » D-Star basée sur le logiciel libre IRCDDDB et du matériel conventionnel radioamateur ont suscité la curiosité et les QSO internationaux ont interloqué nombre de visiteurs.

Bref ! Le radio-amateurisme est un peu sorti de son mutisme face au public et j'espère bien que cette belle expérience saura prouver l'efficacité d'une telle action auprès d'autres associations que l'IAPC. De multiples domaines existent et regorgent de compétences; parfois elles sont très proches des radioamateurs de par leurs aspects techniques et passionnels ; il suffit juste de sortir de chez soi et de se faire connaître.

Le groupe « Broadcasting » des RMLL a donc complètement intégré l'IAPC, à tel point d'ailleurs que deux nouveaux licenciés radioamateurs nous sont arrivés. Cette année, lors de l'AG 2013 de la section USKA Genève HB9G, avec qui nous partageons le local relais du Petit-Lancy, il a été décidé d'ouvrir la possibilité à l'association « Open Digital Radio » d'héberger une installation fixe d'émission radio FM, pouvant servir lors d'événements associatifs temporaires. Étant colocataires, l'IAPC, acheminant le flux du streaming et partageant son infrastructure, ainsi que HB9G se verront offrir des montants compensatoires pour l'entretien de leurs installations respectives au prorata du nombre de jours où la radio FM émettra dans l'année. Cette

manne financière nous aidera aussi pour aller de l'avant dans un grand projet d'élargissement d'autonomie énergétique.

Le reste de l'année 2012 a été marqué aussi par diverses opérations techniques sur les installations. Plusieurs déplacements à la Barillette et à Onex ont été effectués sans difficultés particulières. Les rapports techniques vous en diront plus.

Il est à noter aussi que la partie informatique à Onex a subi une modification de taille, puisque le remplacement du serveur a dû être orchestré de manière préventive avant une catastrophe qui semblait imminente. Le rapport du responsable informatique vous en dira plus à ce sujet.

Le site de Tête-de-Ran est toujours arrêté et, au moment où j'écris ce texte, des pourparlers avec l'administrateur du bâtiment sont naissants. Je vous en dirai plus, du moins je l'espère, à l'assemblée générale 2013. Je vous rappelle que ce site est notre porte de communications digitales avec la Suisse alémanique et qu'actuellement nous sommes obligés d'utiliser Internet. Cette situation n'est pas souhaitable pour le futur, sachant que les radioamateurs doivent disposer d'installations le plus autonomes possible, ceci pour une éventuelle implication dans les secours en cas de catastrophe ou d'événement majeur nous privant d'électricité. Certes cela n'arrivera peut-être jamais, mais il faut être prêts.

Dans le domaine de cette augmentation d'autonomie énergétique, comme narré dans le paragraphe précédent, le comité de l'IAPC aimerait cette année faire approuver en assemblée générale un projet visant à mettre en place des mesures techniques de prolongement énergétique en cas de coupure de courant ; il est donc indispensable que vous soyez tous présents à l'AG pour débattre de ce sujet épineux mais quasiment obligatoire, sachant que les radioamateurs ont leur rôle à jouer avec le « service radioamateur » tel que recommandé clairement par l'IARU.

Dans l'ensemble, les installations techniques de l'IAPC sont performantes, compte tenu des faibles moyens financiers dont nous disposons, mais elles manquent d'autonomie. Cette année, la réserve financière n'a pas dû être entamée et j'avoue être ébahi de cette technologie qui, malgré sa simplicité, est fiable et rend envieuses bon nombre de régions moins bien loties.

Au sujet des événements moins positifs, je dirais même assez destructeurs, nous avons vécu à l'AG 2012 des moments moins glorieux, émanant de quelques membres qui voudraient que l'association IAPC soit régentée par des statuts beaucoup plus restrictifs, visant à forcer le comité à être renouvelé sans possibilité de se représenter de manière tacite et à imposer des obligations budgétaires dignes d'une entreprise. Malgré la non-recevabilité des demandes lors de l'AG 2012, car hors délai statutaire, le comité en place n'a pas du tout apprécié ce style de méthodes, qui lui semblent destructives et inapplicables dans une association d'intérêts techniques pourvue uniquement de bénévoles qui donnent gracieusement de leur temps pour la communauté. À la limite des convenances, ces quelques personnes, que le comité respecte malgré cela, ont ainsi obligé le comité à mettre en place une commission de révision des statuts, ce qui fut fait démocratiquement. Malgré le surcroît de travail émanant de cette situation ubuesque, le comité actuel a travaillé au mieux pour aboutir à un résultat pour le bien de l'IAPC.

La commission de révision des statuts IAPC a été créée par le comité en regard de la mission qu'elle a reçue de l'assemblée générale 2012 et a fonctionné comme suit :

- La première réunion a fixé les objectifs et lancé la recherche de membres présents à l'AG 2012 et qui n'avaient pas été impliqués dans le débat. Cette recherche de personnes neutres a débouché sur la nomination de membres n'ayant jamais fait partie du comité de l'IAPC, afin que ces personnes puissent être majoritaires face au comité en place, siégeant lui aussi à la commission.
- La deuxième réunion a abouti à une ébauche de texte de révision des statuts.
- La troisième réunion a été publique. Chaque membre a été avisé par email de cette réunion, qui n'a pourtant vu la participation que d'une seule personne supplémentaire, se disant colporteur de l'avis d'un grand nombre de personnes voulant rester anonymes... Curieuse situation ! Le texte des articles révisés a donc été composé collégalement lors de cette troisième réunion.
- Il en résulte : un différend concernant la façon de voter à l'AG sur la réélection du comité, sur laquelle un consensus n'a pas pu être trouvé. L'AG 2013 devra donc se prononcer. Il est très important que vous soyez tous présents à l'AG cette année le samedi 23 mars, ceci pour décider de

l'avenir de l'association qui, pour la seconde fois en deux ans, est mise en danger. Il faut savoir que les statuts actuels ont gouverné l'association pendant 24 ans sans aucun problème et, personnellement, je déplore les propositions avancées à l'AG 2012 qui, à mon avis, pourraient nuire gravement à l'IAPC, voir entraîner sa dissolution. Le reste du comité et la majorité de la commission de révision des statuts est aussi de cet avis.

Voulant m'excuser auprès des membres pour toutes ces tracasseries n'émanant pas du comité ni de la très grande majorité des membres, j'espère vivement que nous ne reparlerons plus en 2014 d'un tel sujet, car nous sommes tous lassés par ce genre de situation orchestrée par quelques personnes.

Je vous convie à nous retrouver le samedi 23 mars 2013 à 14h00. L'amitié que je vous porte à tous m'a enrichi tout au long de ces années et j'ai encore des choses à faire pour la collectivité avant de passer le flambeau à une personne compétente en qui les membres de l'IAPC pourront avoir une totale confiance.

Avec mes meilleures amitiés.

Rodolphe Schöneburg HB9VAB
Président IAPC

LE MOT DU SECRÉTAIRE

Je rappelle que vous pouvez aller sur le site du club (www.iapc.ch) et cliquer sur « Membres IAPC » puis « Administration » si vous désirez changer vos coordonnées.

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur « Oubli de mot de passe » et vous recevrez un nouveau mot de passe sur votre adresse email. Enfin, si vous n'êtes pas à l'aise avec l'informatique, vous pouvez téléphoner au numéro du club (022 550 0 850) est choisir à quel membre du comité vous voulez parler. Les dernières solutions, c'est une petite carte postale ou le fax (022 850 08 01).

Ce petit rappel pour éviter à votre secrétaire des pertes de temps inutiles.

Il y a eu 3 démissions (F5NER, HB9BMW et F5NYQ) et, malheureusement, nous devrions radier un membre pour non paiement de sa cotisation depuis 3 ans.

Enfin, bonne nouvelle, nous avons 3 admissions (HB9TPL, UFQ et TMS).

Rolle, le 25 février 2013
HB9RZN Georges Delaloye

RAPPORT DU TRÉSORIER SUR L'EXERCICE 2012

J'ai repris la responsabilité de la trésorerie de l'IAPC dans le courant de l'année 2012, et je remercie les membres de l'association pour la confiance qu'ils m'ont accordée en acceptant ma candidature comme membre du comité lors de la dernière assemblée générale.

Recettes :

L'essentiel des recettes provient naturellement des cotisations des membres de l'association, malheureusement en recul par rapport à l'exercice précédent, avec CHF 3'900.- Il serait souhaitable pour la pérennité de l'IAPC que chacun renoue avec l'habitude de payer annuellement sa cotisation. Je profite de l'occasion pour remercier ceux qui s'acquittent de bon cœur de cette obligation, ainsi que ceux qui en arrondissent le montant à une valeur supérieure (montant des dons : CHF 810.-).

La fourniture de services internet a rapporté CHF 715.11 ; c'est une source de revenu qui mérite d'être développée, et j'invite ceux d'entre vous qui font appel aux services d'un hébergeur commercial pour un site personnel à envisager de confier son hébergement à l'IAPC.

La vente de l'antenne BigIR a rapporté CHF 700.-

Dépenses :

En dehors des frais fixes liés aux charges des sites radio, aux concessions et aux assurances, les seules dépenses de l'année 2012 concernent la participation aux rencontres mondiales du logiciel libre (RMLL), pour un montant de CHF 1'128.60 (banderole IAPC, mobilier et petit matériel). Il n'y a eu aucune dépense de maintenance ou d'investissement sur nos installations.

Bilan et situation financière :

L'exercice 2012 se termine sur un résultat positif de CHF 2'872.74.

La totalité du bénéfice de l'exercice est portée en augmentation du capital, qui se monte au 31 décembre 2012 à CHF 10'440.38, dont CHF 6'000.- constituent une réserve qu'il n'est prévu d'entamer qu'en cas d'incident grave demandant un dépannage immédiat sur un de nos sites.

L'association n'a pas de dettes et la situation financière est saine, malgré une baisse régulière des recettes.

Patrick Aszody HB9DVA
Trésorier

Compte de pertes et profits 2012

CHARGES			PRODUITS		
	2011	2012		2011	2012
Activités du club			Activités du club	0.00	0.00
Événements	0.00	0.00	Fourniture de services		
Gastros	364.00	0.00	Services internet	617.32	715.11
Participation à des manifestations	0.00	1'128.60	Hébergement équipements	0.00	0.00
Total activités du club	364.00	1'128.60	Total services	617.32	715.11
Sites radio			Subventions	0.00	0.00
Charges des sites			Cotisations	5'079.11	3'900.00
Loyer	740.00	740.00	Dons	2'030.28	810.00
Électricité	0.00	214.95	Produits financiers	40.40	42.58
Autres charges	0.00	0.00	Recettes diverses	0.00	700.00
	740.00	954.95			
Aménagement	0.00	0.00			
Assurances sites	0.00	423.50			
Total sites radio	740.00	1'378.45			
Installations					
Radio		0.00			
Informatique		0.00			
Réseau		0.00			
Total installations	4'960.55	0.00			
Concessions et internet					
Concessions	435.00	360.00			
Frais domaines internet	85.00	49.60			
Total concessions et internet	520.00	409.60			
Impôts et taxes	0.00	0.00			
Assurances club	688.25	287.50			
Charges financières	43.34	15.80			
Charges d'administration	0.00	0.00			
Amortissements	0.00	0.00			
Charges diverses	0.00	75.00			
Charges exceptionnelles	0.00	0.00	Produits exceptionnels	0.00	0.00
Total des charges	7'316.14	3'294.95	Total des produits	7'767.11	6'167.69
Bénéfice de l'exercice	450.97	2872.74	Perte de l'exercice		
	7767.11	6167.69		7767.11	6167.69

Bilan au 31 décembre 2012

	ACTIF		PASSIF	
	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012
<u>Liquidités</u>			<u>Fonds étrangers</u>	
Caisse CHF	160.00	0.00	Charges à payer	0.00
Caisse EUR	233.32	-	Autres créanciers	0.00
Poste compte courant	2'693.82	2'681.75	Emprunts	0.00
Poste compte déposito	4'172.30	7'449.93	Passifs transitoires	0.00
Épargne garantie loyer	308.20	308.70		
Total liquidités	7'567.64	10'440.38	Total des fonds étrangers	0.00
<u>Créances</u>			<u>Fonds propres</u>	
Débiteurs	0.00	0.00	<u>Capital</u>	
Actifs transitoires	0.00	0.00	Report	1'116.67
Total créances	0.00	0.00	Bénéfice / déficit de l'exercice	450.97
Actifs immobilisés	0.00	0.00	Capital club	1'567.64
			Réserves	6'000.00
			Total des fonds propres	7'567.64
				10'440.38
	7'567.64	10'440.38		7'567.64
				10'440.38

Genève, le 14 mars 2013
Patrick Aszody HB9DVA, trésorier

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**Exercice 2012**

Conformément au mandat qui nous a été confié par les membres de l'association lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 24 mars 2012, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'IAPC.

Sur la base des documents qui nous ont été présentés et de contrôles effectués par pointages sur les pièces comptables, nous avons pu constater que :

- Le compte d'exploitation de l'exercice 2012, affichant un bénéfice de CHF 2'872.74, ainsi que le bilan au 31 décembre 2012, concordent avec la réalité.
- La comptabilité est tenue régulièrement et conformément aux règles de la profession. Les écritures et les soldes correspondent aux pièces comptables.

En conséquence, nous proposons à l'Assemblée Générale d'approuver sans réserve les comptes de l'exercice 2012 et d'en donner décharge au Comité.

Fait à Lancy, le 14 mars 2013

Benoît Boucheron
HB9EST

Louis Rol
HB9TUB

Budget 2013

CHARGES

	Réalisé		Budget
	2011	2012	2013
Activités du club	364.00	1'128.60	500.00
Sites radio			
Charges et assurances	740.00	1'378.45	1'400.00
Aménagement	0.00	0.00	1'000.00
	740.00	1'378.45	2'400.00
Installations			
Radio	0.00	0.00	1'000.00
Informatique	0.00	0.00	1'000.00
Réseau	0.00	0.00	500.00
	4'960.55	0.00	2'500.00
Concessions et internet	520.00	409.60	500.00
Assurances club	688.25	287.50	300.00
Charges financières	43.34	15.80	40.00
Charges d'administration	0.00	0.00	200.00
Charges diverses	0.00	75.00	150.00
Total des charges	7'316.14	3'294.95	6'590.00
Bénéfice	450.97	2'872.74	
	7'767.11	6'167.69	6'590.00

PRODUITS

	Réalisé		Budget
	2011	2012	2013
Activités du club	0.00	0.00	0.00
Fourniture de services			
Services internet	617.32	715.11	900.00
Hébergement équipements	0.00	0.00	0.00
	617.32	715.11	800.00
Cotisations	5'079.11	3'900.00	4'000.00
Dons	2'030.28	810.00	500.00
Produits financiers	40.40	42.58	0.00
Recettes diverses	0.00	700.00	0.00
Total des produits	7'767.11	6'167.69	5'300.00
Perte			1'290.00
	7'767.11	6'167.69	6'590.00

Investissements 2013-2014

Site	Nature	Poste	Montant global	2013	2014
Onex	- Infrastructure informatique (remplacement serveur montant ~800 déjà engagé)	Informatique	1'000.-	1'000.-	
	- Groupe électrogène, démarrage automatique Batterie	Aménagement sites	2'000.-	1'000.-	1'000.-
Petit-Lancy	- Batterie + chargeur RLAN	Aménagement sites	500.-		500.-
Barillette	- Réparation relais UHF Divers	Radio	1'000.-	500.-	500.-
Autres	- entretien et réparation sur les autres sites	Radio	750.-	500.-	250.-
		Réseau	750.-	500.-	250.-
-	- Link 10 GHz pour essais	Réseau	1'200.-		1'200.-
Total			7'200.-	3'500.-	3'700.-

RAPPORT TECHNIQUE 2012-2013

Réseau packet radio : Robert CHALMAS, HB9BZA et Dominique MULLER, HB9HLI

Aucune intervention n'a été effectuée cette année sur les sites packet radio suivants :

HB9IAC (la Barillette), HB9IAP (Onex), HB9IAP-11 (Hauts-de-Lausanne), HB9IAP-10 (Mont Pèlerin).

Concernant le site de Tête-de-Ran (HB9IAP-13), suite à la vente de l'immeuble à une société immobilière, des recherches ont finalement pu aboutir à un contact intéressant, mais sans solution pour le moment. Il semble cependant qu'une issue positive pourrait voir le jour tout prochainement.

DX-Cluster HB9IAC-8 : Robert CHALMAS, HB9BZA

Comme les années précédentes, aucun problème n'a été rencontré avec le logiciel DXSpider qui fonctionne parfaitement. Les seules brèves coupures ont été dues à des problèmes sur le serveur.

Il n'a pas été nécessaire de procéder à des mises à jour durant l'année écoulée, d'autant plus que certaines d'entre elles ont un caractère quelque peu expérimental et amènent facilement plus de problèmes qu'elles n'en résolvent !

Une dizaine de demandes d'enregistrement d'utilisateurs pour un accès complet ont été traitées depuis la dernière AG. Le nombre d'utilisateurs reste satisfaisant et dépasse toujours régulièrement la trentaine.

Serveurs IAPC : Dominique MULLER, HB9HLI

Travaux de maintenances habituels sur les différents serveurs gérés par l'IAPC.

Suite à beaucoup de problèmes consécutifs sur le VPS loué chez Burstnet, nous avons été amenés à changer d'offre. Comme je disposais aussi d'un VPS privé chez Burstnet, il a été judicieux de finalement réunir ces deux machines en une seule et s'orienter vers un serveur physique plus puissant. Nous avons finalement opté pour un Kimsufi chez OVH. Les coûts pour l'IAPC restent identiques (5€ par mois), le reste étant pris en charge par moi-même. Ainsi, après plusieurs réinstallations complètes, les listes de diffusion ont maintenant retrouvé leur stabilité sur le Kimsufi.

À Onex, notre serveur principal a commencé à avoir de façon irrégulière un "memory leak" qui avait pour conséquence de remplir la partition de swap et de provoquer un énorme ralentissement au point qu'il fallait un bon quart d'heure pour se connecter et autant pour effectuer un redémarrage du serveur. Sans en trouver la raison, il est probable que cela soit dû à la charge à certains moments. Une recompilation du noyau n'a rien changé. Comme ce serveur est plus qu'amorti (9 ans), il n'était pas raisonnable d'investir sur un tel hardware. Nous avons donc dû prendre rapidement la décision d'acheter un nouveau serveur. Pour réduire l'impact pour l'IAPC, nous avons pu trouver une solution permettant l'hébergement de sites professionnels de façon à réduire les coûts d'achat. Chaque année, les sites web hébergés, radioamateurs ou non, nous permettent ainsi de rentabiliser très rapidement ce serveur. Avec un cœur I7 doté de 24 GB de RAM, nous pouvons voir l'avenir sereinement au point de vue performances. Ce serveur est actuellement en cours de migration des services web. Seules les applications radioamateurs resteront encore un certain temps sur l'ancien serveur, pour être installées par la suite sur une petite machine séparée, physique ou virtuelle. Ceci permettra de faire évoluer normalement le nouveau serveur tout en maintenant une machine avec une version de Linux adaptée aux applications radio obsolètes mais nécessaires au bon fonctionnement du tout.

Pour terminer, des essais IPv6 ont été effectués via un tunnel vers Hurricane Electric. Nous envisagerons ensuite une solution permettant de router des réseaux IPv6 afin de libérer des adresses IPv4 pour d'autres besoins, comme par exemple la création d'un réseau de management d'équipements en IPv6. Des essais sont prévus dans ce sens ces prochains mois.

Site WEB IAPC : Robert CHALMAS, HB9BZA

Le site a parfaitement fonctionné cette année, les seules petites coupures étant dues aux faiblesses de l'ancien serveur.

Vu que la version 2.5 de Joomla que nous utilisons depuis l'an dernier est une version LTS, supportée jusqu'en octobre 2013, nous n'avons pas eu besoin d'effectuer de mise à jour majeure. Nous avons bien sûr appliqué les mises à jour mineures pour des raisons de sécurité. La mise à jour vers la prochaine version LTS devrait avoir lieu cet automne. Vu l'évolution récente du logiciel, elle ne devrait pas donner beaucoup plus de travail qu'une mise à jour mineure, hormis d'éventuels problèmes de compatibilité de modules de tierces parties.

Réseau RLAN-WLAN : Rodolphe Schöneburg HB9VAB

L'année 2012 n'a pas été pour le groupe technique une année à pannes; heureusement !

Le réseau DATA de transport RLAN s'est parfaitement comporté et a rempli sa fonction sans faille. Le link entre Onex et la Barillette n'a pas non plus faibli en fonction des saisons, et c'est une grande surprise, malgré la traversée des couches humides entre la plaine et la montagne. Nous avons procédé à une simulation de coupure d'électricité sur le départ des links à Onex et la batterie qui maintient la tension sur les équipements de réseau RLAN tient environ 1 heure 1/4, ce qui semble convenable pour le moment, mais ceci sera à revoir dans le futur pour plus de longévité. Vraisemblablement, le matériel Ubiquity utilisé pour ces links a un formidable rapport qualité/prix. La fiabilité de ces links s'est aussi distinguée pour le streaming audio, que nous avons expérimenté lors des RMLL, pour l'alimentation en flux de l'émetteur broadcast associatif qui a servi à couvrir l'événement. La liaison de management de secours entre Confignon et Onex, elle-même raccordée sur une ligne VDSL 20/2000 et en VPN, a été utilisée plusieurs fois durant l'année pour la maintenance et diverses manœuvres techniques.

VoIP : Rodolphe Schöneburg HB9VAB

Comme promis aux membres de l'association, nous avons implémenté un nouveau service téléphonique en VoIP, qui permet à chaque membre de l'IAPC d'obtenir un numéro d'appel à 4 chiffres. Il est ainsi possible d'expérimenter la technologie SIP et d'atteindre n'importe quel membre inscrit, le comité, les sites IAPC, le site de contests de F8KCF au Salève ainsi que le local du club HB9G. Le standard automatique est atteignable en SIP en composant le 7373 et par téléphone au 022 550 0 850. N'hésitez pas à utiliser ce service entièrement gratuit pour les OM's.

Pactor : Robert GROSJEAN, HB9DPZ

Pas d'interventions sur place à Lullier en 2012.

Contrôle à distance via Packet ou Pactor; toutes les fréquences fonctionnent normalement.

Il y a toujours environ 100 à 170 connexions par mois.

APRS : Yves OESCH, HB9DTX, Philippe Serrano HB3YKO, Hippolyte Tournier HB9IBG

Peu d'activité au niveau du réseau APRS cette année. Le site de Tête-de-Ran est toujours sans électricité, donc le digipeater HB9IAP-4 est toujours en QRX prolongé. De même pour le site partenaire de l'IAPC à la plaine morte, HB9Y-4, dont l'émetteur est passé en QRT il y a de nombreux mois.

Au niveau des activités cette année, il faut mentionner l'opération "Swiss-Strato". Une équipe d'astronomes amateurs de la région romande a souhaité lâcher un ballon stratosphérique pour prendre des photos à haute altitude et des données de télémétrie. Ces personnes étaient intéressées par avoir un suivi en temps réel de la position du ballon. Ils sont tout naturellement tombés sur le site web de l'IAPC et ont pris contact avec nous.

Finalement, l'IAPC a mis à disposition un indicatif (HB9IAC-11) pour les quelque 2 heures qu'ont duré la montée à plus de 36 km d'altitude puis la redescente. Le vol a eu lieu le 8 septembre 2012. Le lieu de décollage était Rivaz (Lavaux) et l'atterrissage s'est fait au bord de l'autoroute vers Semsales (FR).

Le matériel utilisé pour la localisation était un trakker Micro-Track 300 EU, sortant 300 mW dans un dipôle, sur 144.800 MHz, connecté à un module GPS sortant des trames NMEA.

HB9DTX s'est occupé de configurer l'engin et de fournir quelques explications sur le système APRS au responsable de ce projet.

L'opération a été une grande réussite, des images de bonne qualité ont pu être récupérées à la fin du vol et le système APRS a bien fonctionné pendant tout le vol, donnant la position de la nacelle quasiment à chaque minute. Après l'atterrissage, l'antenne s'étant cassée, le positionnement APRS n'a plus fonctionné. Heureusement, un système de localisation par GPS/GSM a pu être mis en fonction pour localiser la charge utile. Les deux systèmes (APRS et GSM) se sont donc complétés, l'un fonctionnant à merveille en haute altitude et l'autre au niveau du sol.

Les détails de cette opération ainsi que les suivantes sont visibles sur le site internet de Swiss-Strato: www.swiss-strato.com

La trajectoire du vol est visible sur APRS.fi

Un deuxième vol est prévu le 4 avril 2013.

L'IAPC a été mentionnée comme partenaire de l'opération. Le comité se réjouit de pouvoir partager notre intérêt pour la transmission de données par radio dans un cadre qui sort quelque peu du radioamateurisme.

D-Star : François BURRI, HB9IBI

Cette année nous avons décidé de changer les applications informatiques gérant le D-Star sur nos sites.

Jusqu'à maintenant nous avons le programme D-plus qui gère les fonctionnalités étendues en plus de la base Icom gérant le G2 (l'application de base). En plus de D-plus tournait également un complément pour gérer les réflecteurs DCS et un autre pour les réflecteurs XRF ainsi que IRCDDDB pour le routage des appels.

A l'utilisation, ce type de configuration a prouvé qu'elle n'était pas très stable et de plus des conflits entre les programmes se faisaient remarquer. Des coupures lors de QSO étaient fréquentes.

Les sources des applications D-plus n'étant pas disponibles, nous ne pouvions pas les modifier et les adapter à nos besoins.

C'est pour ces raisons que nous avons entamé une restructuration des applications D-Star gérant les communications vers l'extérieur. Rappelons en effet que nous avons une installation radio autonome, qui permet de faire des contacts locaux sans l'appui de l'informatique, basée sur des relais Icom.

En étudiant les possibilités disponibles, notre choix s'est porté sur les applications G2-IRCDDDB de Scott KI4LKF, qui a développé des modules permettant de gérer tous les types de protocoles utilisés en D-Star, et qui met à disposition la quasi-totalité de ses sources.

Ce choix nous a permis de développer et de stabiliser le fonctionnement des communications vers l'extérieur. Patrick F1SMF a investi un temps énorme pour revisiter, corriger et améliorer les applications de Scott ; ces nouvelles moutures sont nommées G2-IRCDDDB PLUS.

Au niveau matériel, les tests ont été réalisés avec les PCengines Alix, puis mis en services sur les PC déjà en place sur les sites, soit des EEEbox d'Asus alimentés en 12 V, mais cette fois-ci sans leurs disques durs, mais avec une carte flash SD pour unique support pour le système et les applications. Ce système est particulièrement robuste, car la carte flash n'est utilisée qu'en lecture, évitant une corruption à long terme.

A l'écriture de ces lignes, nous devons probablement nous orienter vers un autre développeur car Scott a décidé unilatéralement de ne plus supporter certains protocoles, ce que nous ne pouvons pas accepter...

La Barillette

Au début du mois de juin, nous sommes montés sur le site de la Barillette pour préparer les deux ordinateurs à cette nouvelle installation, en profitant de faire des mises à jour système très lourdes.

Nous avons également repris les investigations concernant le problème du DD (digital data 128 k sur 23 cm).

Le 11 juin, la foudre est tombée sur le grand pylône du site de Swisscom alimentant en courant électrique notre site. Nous n'avons pas eu de dégâts, mais avons constaté que certains composants de notre installation ne fonctionnaient plus pendant la coupure. Une heure plus tard, le courant est revenu et tout fonctionnait bien à nouveau.

Lors d'une coupure de courant de 5 heures planifiée le 24 septembre, nous avons constaté les mêmes problèmes.

Le 30 septembre a été la journée de la grande transformation. Nous avons passé la configuration en « open D-plus », soit G2_IRCDDDB. Nous n'avons pas opté pour appliquer la même configuration que sur HB9AR, car HB9IAC possède en local une base de données de plus de 80 OMs qui se sont inscrits à l'IAPC (base de données USTRUST).

Le système « historique » de base de données n'est pas entièrement synchronisé avec des serveurs extérieurs, ce qui nous oblige à garder ces informations localement. Il est possible qu'à l'avenir nous puissions nous en passer.

Deux jours plus tard nous avons également changé les voix digitales ; merci à Ricardo HB9EAS pour son travail.

Au mois d'octobre, nous avons débuté les travaux de préparation à la saison d'hiver. Nous voulions également élucider le problème de coupure partielle de l'installation lors de coupure du secteur 230 V.

Le problème a été vite trouvé ; en effet un des circuits de la télécommande avait été réutilisé tel quel, alors qu'il était prévu pour la commande d'un amplificateur HF. Il était prévu alors que lors d'une coupure de secteur, le PA soit automatiquement désactivé, pour prolonger la durée de fonctionnement des batteries. Les composants alimentés par ce circuit de télécommande étaient donc coupés lors d'une coupure de courant ! Une petite modification sur place du tableau électrique a réglé ce problème.

Ce jour nous avons également réussi à remettre en fonction le DD sur 23 cm. Il s'est avéré qu'une mauvaise soudure du circuit à l'arrière du module 23 cm faisait qu'une des lignes de communication vers le contrôleur n'était pas connectée. Ce circuit avait été changé à l'époque pour ajouter des indicateurs sur l'avant du module du relais. Il s'avère donc que ce circuit tout neuf était en panne !

Un test avec des OMs en plaine a confirmé le bon fonctionnement de ce module. Il est à remarquer que nous ne voyons plus l'activité de ce module HB9IAC A sur le dashboard de HB9IAC, dû au changement des applications D-Star, ce qui ne nous semble pas très gênant...

En repartant, nous avons emporté avec nous le module UHF HB9IAC B pour le tester en plaine.

Le 2 novembre a eu lieu la dernière montée avant la fermeture de la route effective le 27.

Nous avons réinstallé le module UHF, mais toujours en basse puissance, car nous avons pu confirmer qu'il ne fonctionne pas correctement en haute puissance, en le testant sur le site de HB9AR notamment.

Un petit boîtier réseau a été installé afin de contrôler à distance les paramètres des relais HB9IAC B et C. Nous pouvons ainsi voir les S-mètres, régler les fréquences, voir les tensions d'alimentation, les températures, ainsi que d'autres paramètres techniques.

Des mesures de tensions et de courants ont été effectuées en détails ; ceci nous montre que nous pourrions augmenter la section de certains câbles d'alimentation afin de minimiser les pertes.

Sans aucun émetteur en émission, nous arrivons quand même à 8 A sous 12,5 V.

Les pointes de courant peuvent être conséquentes ; rappelons que 8 émetteurs sont installés sur ce site.

Petit-Lancy

Comme déjà indiqué lors de la dernière AG, le problème de la surdité de HB9AR B ne s'est pas amélioré. Un signal assez fort est présent, centré sur 431.800 MHz, soit très proche de l'entrée du relais qui se trouve sur 431.725 MHz.

Après vérification avec une autre antenne, et après avoir mis hors service l'ensemble de nos équipements, il était clair que nous ne pouvions pas faire grand chose contre cette perturbation.

Il est à remarquer que le relais HB9G partageant le même site n'est pas gêné ; il est en effet plus bas en fréquence (431.500 MHz).

Nous nous sommes donc mis à la recherche d'une nouvelle fréquence, et après mesures et consultations avec les responsables concernés, le nouveau couple de fréquences a été programmé comme suit :

TX : 438.300 MHz RX : 430.700 MHz

Immédiatement, la réception est devenue meilleure, bien que les cavités n'aient pas été retouchées tout de suite.

Le 15 novembre, nous avons profité du coup de main de Stéphane F5OWB accompagné de son fidèle banc de mesure portatif pour régler les cavités au mieux.

La perte de passage est maintenant de 1.8 dB en émission, 5 dB en réception (sans préampli), l'isolation entre l'émetteur et le récepteur est supérieure à 90 dB. La forte perte de passage en réception vient du fait que le duplexeur utilisé est hors bande, de plus le décalage de 7.6 MHz n'est pas optimum.

Il nous semble que la sensibilité est néanmoins excellente du fait d'un préampli de très bonne qualité.

De nombreuses fonctionnalités ont été corrigées, et d'autres ont été et seront ajoutées.

Les applications D-Star sont G2-IRCDDDB plus ; les applications ICOM G2 ne sont plus actives car nous n'avons plus besoin de la base de données USTRUST, ayant tout rapatrié sur HB9IAC.

Je remercie l'équipe technique pour son travail, et particulièrement les personnes mentionnées dans ce rapport technique.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE IAPC du 23 mars 2013, Petit-Lancy - local HB9G – Salle Claude Repond

Membres présents : F1SMF, F5DJL, F5DN, F8KCF (*représenté par F4CFR et F4GTW*), HB3YKO, YNV, HB9AIZ, BZA, DRX, DTX, DVA, EST, ESY, FGI, HLI, IBG, IBI, IIB, RZN, TLN, TUB, UFQ, VAB (=23).

Non membres présents : HB9BXQ (*représente le SWISS-ARTG*), EOY, EWD (=3).

Membres excusés : F6BPZ, HB3YKB, HB9ADJ, AFI, AFP, AKP, BEI, DBB, DUG, DVD, HFD, HLH, IAK, IAM, ICF, IJI, PTF, TPL, TXO, VAA, VAF, VBM, VCO (=23).

PARTIE OFFICIELLE

Accueil des membres

Le président HB9VAB, Rodolphe Schöneburg, ouvre la séance à 14h45 avec trois quarts d'heure de retard en raison de problèmes de stationnement dans la cour. Il salue les participants et remercie vivement Renato HB9BXQ et Nicolas HB9DRX, venant de Suisse alémanique, pour leur déplacement à Genève.

Il félicite Stan HB9FGI en tant que nouveau membre de l'association et qui vient d'obtenir sa licence de radioamateur.

Il remercie les membres français qui sont présents et se félicite de l'esprit interclubs.

Acceptation du PV de la dernière Assemblée générale

Rodolphe demande si une personne dans l'assemblée désire la lecture du procès-verbal de l'an passé. La réponse est non, donc le procès-verbal de 2012 est accepté à l'unanimité.

Admissions et radiations de membres

Admissions : HB9FGI (Stan, nouveau licencié), TMS, TPL, UFQ et comme membre collectif HB9G.

Démissions : F5NER, F5NYQ et HB9BMW.

Radiation : F6BGC pour non paiement de la cotisation depuis 3 ans ; entérinée par l'assemblée.

Le président a reçu une lettre de la section USKA de Genève HB9G demandant son admission comme membre collectif de l'IAPC. Il demande s'il y a une opposition à cette requête. Approuvé par l'assemblée, HB9G devient membre collectif ; HB9DVA signale qu'il acquitte immédiatement la cotisation courante pour HB9G.

Le président remercie Eric Margot HB9IAB et Patrick Aszody HB9DVA pour avoir œuvré afin qu'HB9G adhère à l'IAPC, ainsi que pour la mise à disposition de la salle Claude Repond pour l'AG.

Lecture des différents rapports

Rapport du trésorier : Patrick HB9DVA

Il informe sur la comptabilité depuis début 2012 et remercie les membres d'avoir accepté sa candidature au comité lors de la dernière assemblée. L'essentiel des recettes provient des cotisations des membres. Il ajoute que les revenus diminuent de 3900 CHF par rapport à l'exercice précédent. Il demande que, pour la pérennité de l'association, chacun paie régulièrement sa cotisation annuelle et remercie ceux qui s'en acquittent promptement, ainsi que ceux qui arrondissent le montant à une valeur supérieure.

Patrick aborde rapidement divers sujets techniques en matière de tenue de comptes et cite quelques résultats : entrées de cotisations : 3900 CHF ; dons : 810 CHF ; services Internet : 715 CHF. Il signale qu'il est intéressant de développer l'hébergement web et invite les membres à faire savoir que nous hébergeons des sites. La vente de l'antenne HF de HB9AR a rapporté 700 CHF.

Du côté des dépenses, en dehors des frais fixes liés aux charges des sites radio, des concessions et des assurances, les seules dépenses de l'année 2012 concernent la participation de l'IAPC aux rencontres mondiales du logiciel libre (RMLL) au mois de juillet 2012, pour un montant de 1128.60 CHF. Cette dépense concerne l'achat d'une banderole, d'un poster reflétant nos activités et de mobilier réutilisable.

Il n'y a pas de dépenses pour maintenance ou investissement sur nos installations. Le bilan montre un bénéfice d'exercice de 2872.74 CHF. La totalité de ce bénéfice est portée en augmentation du capital, qui se monte au 31.12.2012 à 10'440.38 CHF, dont 6000 CHF constituent une réserve financière pour pallier aux cas graves nécessitant une sortie de fonds immédiate.

L'association n'a pas de dette et sa situation financière est saine malgré une baisse régulière et regrettable des recettes. Il espère que l'on arrive à redresser la barre vu qu'il est toujours délicat pour un trésorier de voir le montant des cotisations orienté à la baisse, étant donné que c'est la principale source de revenus de l'association.

Rapport des contrôleurs aux comptes

Benoît HB9EST lit le rapport des contrôleurs aux comptes : HB9TUB et lui-même (voir pages précédentes pour le texte intégral de ce rapport). Les contrôleurs concluent en proposant à l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2012 et d'en donner décharge au comité.

Question de F5DN : « qui a payé l'aménagement en bois du local sur le site de la Barillette en 2011 ? ». Réponse de HB9VAB : « c'est moi ». Applaudissements de l'assemblée...

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par applaudissements de l'assemblée.

Rapport du secrétaire : Georges HB9RZN

Ce jour, 23 membres sont présents et 23 se sont excusés. Le rapport de Georges est pratiquement équivalent à celui de l'exercice 2011-2012. Il exprime son désarroi quant au fait qu'il ne reçoit pas de messages des membres lorsqu'ils changent d'adresse. Depuis un certain temps, la poste ne fait plus suivre automatiquement le courrier au-delà d'un ou deux mois sans en faire la demande et en payant une taxe pour ce service ; de ce fait, les membres risquent de ne plus recevoir les documents de l'IAPC sous forme papier, ni par email en cas de changement non annoncé d'adresse email.

Le président précise que l'interface membres sur le site de l'association devrait être refaite cette année par Patrick HB9DVA. Il remercie aussi les membres absents qui se sont excusés pour cette assemblée générale, en soulignant que cette démarche prouve leur intérêt et leur fidélité à l'IAPC.

Rapport du responsable technique : Dominique HB9HLI

Dominique s'exprime sur le remplacement du serveur principal au data center d'Onex, le réseau packet radio et le site de Tête de Ran (voir le rapport technique pour le texte intégral de ces rapports).

Rapport du responsable du DX-Cluster : Robert HB9BZA :

Pour le DX-Cluster, rien à signaler de particulier à part les mises à jour de sécurité obligatoires. Il en va de même pour le site web de l'IAPC, qui avait été complètement remis à jour avant la dernière AG (voir rapports de Robert).

Rapport du président : Rodolphe HB9VAB

Tout le monde l'a reçu et il espère que chacun en a pris connaissance.

Décharge au comité pour les différents rapports administratifs

Avant que soient approuvés tous les rapports, François HB9IBI formule un reproche : il n'a pas apprécié que le comité ait pris la liberté de faire participer l'IAPC aux RMLL, car cela n'a pas été voté par l'assemblée générale 2012. Notre club a investi un millier de francs par décision du seul comité et aucun membre n'a été consulté.

Plusieurs membres ainsi que le comité rétorquent que l'opportunité de participer aux RMLL ne s'est présentée qu'après la date de l'AG. Lors de cette dernière, il n'était donc pas encore possible de discuter de ce sujet. Tous les membres ont pu lire en temps utile sur le site Internet que l'association préparait un projet de représentation du radio-amateurisme aux RMLL avec des démonstrations de notre hobby et aucune réaction négative n'est parvenue à ce moment. Le président précise que plus de 700 personnes se sont arrêtées devant le stand de l'IAPC et ont pu découvrir ce qu'est le radio-amateurisme. La remarque de HB9IBI a lancé un froid et rencontré l'incompréhension de la majorité de l'assemblée.

HB9IIB Pascal prend la parole et précise comme exemple qu'au club HB9MM, dont il est président, le comité a acheté un pylône de 18 m et que les frais d'achat et de transport se sont montés à environ 4000 CHF, ceci sans l'accord préalable de l'assemblée et que, comme dans tous les clubs, les membres font confiance à la gestion du comité. En effet, chaque année l'assemblée délègue sa confiance au comité, ce qui lui permet de gérer au mieux l'association.

François HB9IBI rétorque qu'il ne trouve pas normal que le comité puisse décider seul d'engager plus de 1000 CHF.

HB9IIB reprend la parole et précise que le comité est justement là pour engager l'association dans des actions prônant le radio-amateurisme, ceci à chaque fois que c'est nécessaire, car autrement il ne se ferait jamais rien. Il précise que le comité a fort bien agi dans l'intérêt de l'association dans ce cas précis.

Le président le remercie pour son intervention et ne comprend pas pourquoi François HB9IBI s'attaque à une action de l'IAPC dont la pleine réussite a été largement prouvée.

L'ensemble des rapports est approuvé.

Élection des vérificateurs aux comptes

L'élection des vérificateurs aux comptes est remise à plus tard dans la séance du fait qu'un vérificateur encore en charge pour un an est candidat au comité.

Fixation de la cotisation pour 2014

Le président demande à l'assemblée si elle veut changer le montant de la cotisation. L'assemblée ne le préconise pas, donc la cotisation reste inchangée.

Présentation du président sur la situation actuelle de l'association

Le président a préparé un petit discours, inhabituel de sa part. Il fixe l'ambiguïté dans laquelle se trouve l'association, cela à cause d'une action de déstabilisation émanant de quelques personnes. Il précise qu'en 24 ans et en tant que co-fondateur de l'IAPC, il n'a jamais dû endiguer des débordements de ce type. Il insiste sur le point que son comité veille à maintenir la stabilité de l'association et utilise une méthode douce mais ferme pour le bien de l'association, de ses membres et de la communauté radioamateur en général. Il s'engage à ne pas laisser l'association dériver dans une direction non adaptée à une association de bénévoles et qui risquerait de signer à long terme sa dissolution.

Budget prévisionnel 2013-2014 relatif aux projets techniques et administratifs

Le trésorier Patrick HB9DVA présente les projets 2013-2014 et constate que les projets proposés dépasseraient les recettes si on devait passer tout cela sur un an.

Rodolphe HB9VAB précise qu'il s'agit d'un projet global pouvant être mené sur plusieurs années et être modulé en fonction d'éventuels dons ou revenus supplémentaires aux cotisations.

Projets avancés par le président :

- Équipement à Onex et au Petit-Lancy: projet d'énergie secourue : 2500 CHF ;
achat d'un équipement RLAN 10 GHz pour procéder à des essais : estimation : 1200 CHF.
- Entretien et réparation à la Barillette : relais UHF à réparer et divers : 1000 CHF.
- Entretien et réparation des autres sites : réserve : 1500 CHF.

Rodolphe nous parle aussi de la collaboration avec le Swiss-ARTG pour le partage des frais de l'infrastructure pour une liaison hertzienne haute vitesse entre Genève et Zurich. Les prévisions budgétaires avancées par le président sont indicatives et n'ont pas encore cette année l'obligation d'être votées, mais Patrick F1SMF propose le débat concernant ce sujet. Il fait remarquer qu'une génératrice demanderait des autorisations spéciales pour une installation sur un toit. Les batteries rechargées par l'énergie solaire seraient plus judicieuses à son avis.

Le président précise que l'exemple de la génératrice n'est pas forcément une obligation, mais c'est une alternative, même qu'il lui a été précisé que c'est possible avec du matériel certifié.

Le président ajoute qu'en solaire, il faudrait à Onex près de 4 mètres carrés de panneaux pour recharger les batteries et à condition d'avoir du soleil. Même pour une telle solution, il faudrait demander l'autorisation de la régie. Pour du carburant il en va de même, mais la pose d'un groupe électrogène serait réalisable, aux dires du service du feu.

Patrick, F1SMF précise qu'il faudrait quand même avoir l'accord par écrit.

Le président encourage les membres qui maîtrisent bien cette question d'énergie à créer un groupe de travail sur le sujet. Il précise qu'en cas de situation d'urgence, seuls les équipements nécessaires seront alimentés. Pour ce qui est de la consommation en temps normal, la migration sur le nouveau serveur nous permettra d'arrêter l'ancien qui est très énergivore. Nous disposons d'un magnifique UPS qui est parfaitement dimensionné pour une utilisation standard.

Marie-Pierre F5DN signale l'importance de bien étudier l'orientation technique.

Philippe HB3YKO : « Le cœur du sujet est de bien préciser ce que l'on fait avec notre argent ».

Rodolphe HB9VAB lui répond que c'est l'assemblée qui décide de confier cette tâche au comité sur la base des projets énumérés.

HB3YKO dit que le comité propose de rendre les installations secourues énergétiquement dans le temps mais il estime que les prévisions sont trop chères par rapport aux moyens financiers dont l'IAPC dispose.

Rodolphe HB9VAB rétorque que cela sera possible en étalant les dépenses dans le temps et qu'il n'a jamais été question de tout faire immédiatement.

Philippe HB3YKO est personnellement en accord pour rendre l'installation secourue mais dans quelle mesure ? Il demande plus d'informations à ce propos car il est resté sur sa faim et voudrait qu'on lui présente un petit dossier concret. Par exemple, mettre 3000 CHF sur les trois prochaines années. Il demande un vote

dans la partie technique et administrative pour valider ce projet.

Rodolphe HB9VAB dit que si l'AG donne un avis favorable à la constitution d'une commission, c'est justement pour aller de l'avant en respectant nos finances.

Philippe demande aussi pourquoi Onex avant la Barillette ?

Réponse du président : la Barillette est déjà équipée pour 2 jours d'autonomie énergétique. De plus, le but est de garantir des communications dans l'urgence, donc il faut aussi équiper les sites en plaine qui ne sont pas secourus convenablement sur le plan énergétique.

Le président précise qu'idéalement, tous les réseaux amateurs devraient à terme pouvoir être opérationnels sans fourniture électrique ni Internet.

Philippe HB3YKO dit que cela ne servirait pas à grand chose. Il ne comprend pas pourquoi acheter des équipements à 10 GHz et à quoi ils serviraient.

Rodolphe HB9VAB lui explique que, pour les faisceaux hertziens, le problème est dû aux militaires qui partagent la bande 5 GHz et que, dans la bande des 10 GHz, on serait plus à l'aise techniquement et sur le plan des autorisations.

Pour revenir aux prévisions budgétaires, le président précise qu'elles ne dérangent pas le comité, car il agit en fonction des prévisions, comme cela se fait depuis toujours à l'IAPC.

Philippe HB3YKO rajoute que l'essentiel est d'avoir de l'argent en réserve.

Le président lui répond qu'une réserve de 6000 CHF existe déjà pour les cas grave et que l'argent des membres doit être rendu à la collectivité sous forme de réalisations collectives ; il fait aussi comprendre que l'IAPC n'est pas une banque.

Le président fait remarquer que depuis toujours l'assemblée générale a fait confiance au comité et que cela fonctionne très bien ainsi. En 24 ans, l'IAPC n'a jamais été en difficulté grâce à la qualité de gestion du comité. La rigueur que veulent établir Philippe HB3YKO et François HB9IBI ne saurait que freiner l'évolution et créer des mécanismes qui pourraient biaiser la subtilité de gestion de l'association.

Suite à cette réponse du président, l'assemblée se rebiffe verbalement contre les thèses de ces deux membres.

Marie-Pierre F5DN: « Le comité donne une bonne orientation mais pas une rigueur absurde et c'est très bien ainsi ! ».

Le trésorier dit que c'est une question de transparence. L'argent que les membres versent sous forme de cotisations est utilisé à bon escient. Sur le plan financier, l'assemblée donne des orientations et le comité fait le reste au plus près de la réalité et avec la prudence requise.

Propositions individuelles

Elles étaient à renvoyer jusqu'au 19 mars. Une exception est accordée afin de permettre aux éventuels retardataires de s'exprimer. Aucune proposition n'est soumise.

Présentation du rapport de la commission de révision des statuts

Mathias HB9UFQ relate les différentes séances de la commission, dont celle du 9 février 2013 visant à convenir des modifications à faire voter et à proposer une date pour une séance publique.

HB9VAB remercie Mathias pour son excellent travail de modérateur. Il a veillé, en ouvrant au public une séance de préparation aux votes, à ce que l'événement soit démocratique. Il est applaudi par l'assemblée.

Le président annonce qu'il a reçu des demandes par téléphone demandant que, juste avant les votes, la possibilité soit laissée aux personnes qui n'auraient pas bien compris les motivations des demandes de modifications des statuts de recevoir encore des informations afin qu'elles puissent être au clair pour voter.

Le président pose la question: « Dans cette assemblée, y a-t-il des personnes qui auraient besoin de précisions supplémentaires quant à la modification des statuts ? » Personne ne se manifeste, au grand étonnement du président.

HB9IBI déplore que la commission de révision des statuts, dont la décision de création remonte à l'AG du 24 mars 2012, n'ait été mise sur pied que 8 mois après, et que cette commission ait été constituée par le comité. Il demande pourquoi les auteurs des propositions de modification des statuts n'y ont pas été conviés.

Le président répond calmement que l'AG 2012 n'a pas fixé de date ni de délai ; la seule obligation était donc de présenter une proposition de modification pour l'AG 2013. L'emploi du temps du comité n'a pas permis de le faire avant. De plus, il précise que lors de l'AG 2012, l'assemblée a donné la mission de créer une commission au comité, et non pas aux personnes qui ont proposé des modifications de statuts. La critique de HB9IBI est donc injustifiée, dit-il.

Le fil conducteur des votations (publié sur le site Internet) est rappelé.

HB9IBI critique qu'il soit redemandé l'avis de l'assemblée sur l'utilité de modifier les statuts.

HB9VAB lui répond gentiment que cela est ainsi plus démocratique, au cas où des personnes ne voudraient pas de modifications du tout.

HB9IBI préconise que le comité ait plus de transparence et se renouvelle fréquemment pour apporter de nouvelles idées.

Le président HB9VAB répond qu'il désire aussi plus de personnes au comité, mais pas forcément des remplacements de personnes qui font très bien leur travail. Il ajoute n'être pas content de la mauvaise communication chronique, imputable aux personnes qui voudraient des changements radicaux. Il précise que ces personnes ne se sont pas manifestées sur le sujet de la création de la commission de révision des statuts jusqu'à ce que le comité la constitue et que les allégations de HB9IBI ne font que créer le chaos et embrouiller l'assemblée.

Le président précise dans le contexte qu'il faut préserver la sensibilité de chacun mais qu'il n'est pas d'accord avec des votes anonymes à chaque AG, car cette façon de faire est antisociale.

Pascal HB9IIB intervient : il est assis à une table qui s'oppose au comité et s'insurge contre ces quelques personnes critiquant le comité. Quelques personnes ici veulent que le président s'en aille mais personne ne veut venir au comité ! Cette situation est inconvenante d'après lui. Les inimités n'ont pas leur place dans un mouvement de bénévoles, car ceci peut mettre en danger toute l'association.

Le président remercie les intervenants.

Concernant le point 7 du fil conducteur, le trésorier propose de simplifier la phrase proposée en « L'assemblée générale approuve le budget. », ce qui est accepté.

Le secrétaire signale que HB9IBG n'a pas réglé deux ans de cotisation et ne devrait pas pouvoir voter vu qu'il n'est pas à jour. HB9IBG Hippolyte proteste vigoureusement et par souci de paix le président fait une exception. Il y aura donc 23 personnes qui pourront voter d'après le décompte.

Vote

Point 1 : « Vous semble-t-il indispensable de modifier les statuts, sachant que ceux actuellement en vigueur répondent parfaitement à toutes les situations usuelles ? ». Si l'assemblée vote non, la procédure s'arrête et les statuts actuels resteront en vigueur. Si l'assemblée vote oui, chacun des points suivants devra être énuméré et voté.

Philippe HB3YKO affirme qu'il est inadmissible que le président utilise des termes tendancieux. Le président remet de l'ordre en argumentant énergiquement et fait remarquer à Philippe qu'il est hors propos car on n'est pas dans un tribunal.

Résultat du vote : 15 oui, 2 non, 6 abstentions. Donc les votes continuent.

Point 2 : « L'assemblée générale doit-elle examiner le cas de chaque membre individuellement lors de l'élection au comité ? »

Résultat du vote : 6 oui, 16 non, 1 abstention. Le point 3 n'est donc plus à voter.

Point 4 : « Acceptez-vous que le comité minimum soit réduit à 5 personnes : président, vice-président, trésorier, secrétaire et responsable technique ? »

Résultat du vote : 18 oui, 0 non, 5 abstentions. L'article 5.1 des statuts sera donc modifié.

Point 5 : « Acceptez-vous de modifier l'article 5.2 des statuts, relatif à la composition du comité ? »

La nouvelle teneur proposée pour cet article est : « Le nombre de postes au comité n'est pas limité. Si l'effectif est pair, la voix du président compte double en cas de votation ».

Résultat du vote : 19 oui, 0 non, 2 abstentions. L'article 5.2 des statuts sera donc modifié.

Point 6 : « Voulez-vous étendre aux membres la possibilité d'être automatiquement avisés lors des séances de comité, afin de pouvoir y participer en tant qu'auditeurs ? ».

La nouvelle teneur proposée pour l'article 5.4 est : « Le comité se réunit au minimum deux fois par an. Ses séances sont en principe ouvertes aux membres, sauf en cas de décision qu'il estime devoir prendre en siégeant à huis clos et sous réserve de l'art. 7 du règlement intérieur de l'I.A.P.C. La possibilité est offerte aux membres de participer en tant qu'auditeur aux séances du comité en faisant une demande préalable au président, au plus tard 3 jours avant la séance. Les dates des séances du comité sont mentionnées sur le site Internet de l'IAPC et par un email au moins 10 jours à l'avance.

Le président souligne que le fait d'offrir aux membres la possibilité d'assister aux réunions de comité en tant qu'auditeur incitera peut-être certains d'entre eux à postuler au comité et à prendre des responsabilités. Mathias HB9UFQ ajoute que cette façon de faire permettrait aux personnes curieuses de savoir si la gestion de l'association se fait bien, de s'en rendre compte par elles-même.

Résultat du vote : 17 oui, 0 non, 5 abstentions. L'article 5.4 des statuts sera donc modifié.

Point 7 : « Souhaitez-vous ajouter aux statuts le nouvel article 9.4 suivant : L'assemblée générale approuve le budget. ».

Résultat du vote : 23 oui (unanimité). Le nouvel article 9.4 sera donc incorporé aux statuts.

Une petite pause est bienvenue pour tout le monde !

Le président avise que ce n'est pas tout à fait fini pour la partie administrative.

Appel aux personnes désireuses de rejoindre le comité IAPC

Deux personnes se sont déjà annoncées : F5DN et HB9TUB. Après un nouvel appel aux candidatures de la part du président, F1SMF se porte également volontaire.

Le président HB9VAB aimerait que François HB9IBI se joigne au comité malgré son opinion divergente sur la façon de diriger l'association. Il souligne que François est une personne de valeur et il reconnaît ses qualités, entre autres techniques. Il rajoute qu'il est un élément modérateur pour mener un groupe technique et qu'il est important qu'il soit là. Il termine en affirmant que François est malgré tout un élément clé dans l'IAPC.

François remercie Rodolphe pour son invitation mais la décline pour cette année.

HB9VAB propose à l'assemblée d'approuver l'accession des trois nouveaux membres au comité et demande si des personnes s'opposent à ce que l'ensemble des membres du comité continue une année de plus. Personne n'est opposé, sauf deux abstentions.

Il est maintenant possible de procéder à l'élection de deux nouveaux vérificateurs aux comptes. HB3YKO Philippe et HB9IBI François se proposent.

Propositions individuelles

Un membre demande pourquoi les personnes qui ont payé leur cotisation mais sont absentes ne peuvent pas déléguer leur voix lors de l'AG.

Le président répond que nos statuts ne le permettent pas. Cela a été voulu, comme d'ailleurs dans d'autres associations, pour éviter que des clans se forment ou que des gens mal intentionnés puissent prendre possession de l'association de manière pernicieuse.

Une nouvelle petite pause.

L'AG reprend à 17h35.

PARTIE TECHNIQUE

Le président annonce que la place est à la partie technique. Il y a cinq points principaux :

1. Fin du rapport technique de HB9HLI.

Dominique HB9HLI est applaudi car il relate son travail en solitaire pour la partie informatique ; il remercie Robert HB9BZA de lui donner un coup de main de temps à autre.

Dans ce contexte, Rodolphe HB9VAB salue l'efficacité du nouveau groupe de personnes qui nous viennent du logiciel libre et qui ont une grande expérience des réseaux IP. Vu les pourparlers avec le Swiss ARTG, quant à notre connexion au réseau HAMNET, le projet d'un réseau indépendant du réseau électrique et d'Internet va totalement dans le même sens que ce que veut faire l'IAPC.

Il ajoute : « Pour l'IAPC, c'est une grande chance de travailler avec des personnes qui maîtrisent la technologie sur le plan professionnel. La collaboration de l'IAPC avec les RMLL a été plus que bénéfique dans ce domaine ».

Le président annonce que le 4 juin 2013 aura lieu à HB9G, ici même, une soirée d'information sur l'implication du radio-amateurisme pour les passionnés d'informatique dans le monde du logiciel libre, ceci sous l'égide du GULL.

2. Rapport de HB9DRX et HB9BXQ

Rodolphe HB9VAB salue à nouveau Renato HB9BXQ et Nicolas HB9DRX qui nous viennent de Suisse alémanique. Il leur demande de faire un rapide compte-rendu sur l'avancement du réseau HAMNET et ce qu'ils prévoient pour la jonction avec l'IAPC. S'en suit une intéressante présentation de HB9DRX et HB9BXQ.

3. Présentation du dossier « Emergency »

Une présentation sous forme d'une projection sur l'avenir de ce qu'il serait possible de faire pour l'IAPC en s'engageant dans la voie d'un réseau d'urgence en cas d'événement majeur (GRIU).

4. Rapport de HB9IBI sur l'état technique côté D-Star

Il relate les travaux effectués en 2012. Il commente aussi l'énorme travail de développement effectué par F1SMF.

5. Présentation intéressante de Yves HB9DTX sur l'APRS et un petit film sur la mission Strato-1 (ballon sonde).

Le président revient enfin sur un point important oublié pendant la partie officielle : il demande à l'assemblée que HB9AHK Pierre soit élu membre d'honneur de l'association IAPC, ceci pour tout son travail technique et son investissement personnel, largement déployé au bénéfice de toute la collectivité radioamateur. Il demande l'accord de l'assemblée et il s'ensuit de larges applaudissements pour accorder le changement de statut de membre à notre ami Pierre et pour le remercier vivement.

Le président clôt la séance à 19h10 et invite les membres au souper prévu.

Rolle, le 22 avril 2013
Le secrétaire HB9RZN
Georges Delaloye